

Correction Q2 TD16

1- a- L'atténuation du son ne doit pas dépasser 25 dB pour que le musicien puisse bien entendre la musique.

- Dans le cas des bouchons moulés en silicone, l'atténuation est comprise entre 20 et 25 dB. Le critère précédent est donc bien respecté.

- Dans le cas des bouchons en mousse, l'atténuation est comprise entre 25 et 42 dB. Le critère précédent n'est donc pas respecté.

Un musicien n'utilisera donc pas des bouchons en mousse mais des bouchons en silicone.

b- Le batteur est soumis à un niveau sonore de 100 dB.

Dans le cas des bouchons en silicone, l'atténuation des sons est comprise entre 20 et 25 dB.

Le niveau sonore perçu sera au maximum de 80 dB ($100 - 20 = 80$).

A ce niveau là il n'y a pas de risque si la durée d'exposition ne dépasse pas 8 h/jour (Voir document 1).